

Convocation	06/12/2016	Délégués en exercice	49	Présents	39
Affichage	06/12/2016	Votants	47	Procurations	8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**SEANCE DU LUNDI 12 DECEMBRE 2016 A 18 h 00**

Président de séance : Pascal BUGIS

N° 2016/200

**Cadre de vie - Développement durable - Dispositif général d'intervention de la  
Communauté d'agglomération - Exercice 2016 - Approbation d'un fonds de concours à la  
commune de Castres pour la rénovation de l'éclairage public programme 2015 - Eclairage  
public programme TEPCV**

**Etaient présents :**

AIGUEFONDE : Vincent GAREL  
 AUSSILLON : Bernard ESCUDIER, Muriel ALARY, Didier HOULÈS, Dominique PETIT  
 BOISSEZON : Claude AUSSILLOU  
 CASTRES : Pascal BUGIS, Brigitte LAQUAIS, Nathalie BALZAN, Fabienne LÉVÊQUE,  
 Daniel CALLEJON, Nathalie de VILLENEUVE, Arnaud BOUSQUET,  
 Michel SABLAYROLLES, Pierre FABRE, Geneviève AMEN, Jean-Pierre PARIS,  
 Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES, Henri PISTRE, Philippe GUÉRINEAU,  
 Martine GILMER, Jean-Marc POTHIER, Géraldine ROUQUETTE,  
 Jean-Paul PILOZ  
 CAUCALIÈRES : Yohan ZIEGLER  
 LABRUGUIÈRE : Jean-Louis CABANAC, Marie Dominique PESTRE SURLES  
 LAGARRIGUE : Vincent COLOM  
 MAZAMET : Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Michel MARTIN, Janine BARENS,  
 Laurent MONNIER  
 NAVÈS : Marc COUSINIÉ  
 PAYRIN-AUGMONTEL : Alain VAUTE  
 PONT DE L'ARN : Bernard CABANES  
 LE RIALET : Michel CASTAN  
 SAINT-AMANS-SOULT : Daniel VIAELLE  
 VALDURENQUE : Jean-Louis BATTUT

**Etaient représentés :**

CASTRES	Xavier BORIES	Procuration à	Fabienne LÉVÊQUE
	Philippe LEROUX	Procuration à	Jean-Pierre PARIS
	Fabienne FRAGIACOMO	Procuration à	Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES
	Yoan BASTOS	Procuration à	Nathalie BALZAN
	Laurence MUDET	Procuration à	Pierre FABRE
	Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS	Procuration à	Geneviève AMEN
MAZAMET	Philippe BANCAL	Procuration à	Dominique PETIT
LE VINTROU	Gérard CAUQUIL	Procuration à	Michel CASTAN

**Etaient absents :**

Marc NOUXET, Henri BOSCH suppléant de Jean-Louis GAU.

**Secrétaire de séance :** Didier HOULÈS.

## Délibération n° 2016/200

### **Cadre de vie - Développement durable - Dispositif général d'intervention de la Communauté d'agglomération - Exercice 2016 - Approbation d'un fonds de concours à la commune de Castres pour la rénovation de l'éclairage public programme 2015 - Eclairage public programme TEPCV**

Rapporteur : Fabienne LÉVÊQUE

Vu la délibération n° 2016/150 du Conseil de la Communauté d'agglomération en date du 26 septembre 2016 relative à l'approbation d'un fonds de concours à la commune de Castres pour l'aménagement de rénovation de l'éclairage public,

Vu le règlement d'intervention qui fixe les principes généraux, le champ d'application ainsi que les modalités d'attribution et de versement des aides de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

Vu les fiches thématiques d'intervention destinées à constituer le dispositif général d'intervention au fur et à mesure des délibérations.

Vu la fiche cohésion territoriale, modifiée par délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n° 2015/106 du 29 juin 2015.

Par délibération en date du 15 décembre 2015 la commune de Castres a sollicité une aide de la Communauté d'agglomération pour la rénovation de l'éclairage public programme 2015 au titre du fonds de concours, fiche valorisation des espaces publics, pour une opération de 151 608,87 € HT.

Considérant que dans ce montant total, 119 239,33 € HT sont éligibles au vu du règlement du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) et 32 369,54 € HT restent dans le fonds de concours, fiche valorisation des espaces publics,

Il convient ainsi d'attribuer :

- 23 847,87 € pour la subvention du programme TEPCV et 5 961,97€ au titre de l'abondement de la Communauté d'agglomération sur ses fonds propres,
  - 6 473,91€ au titre du fonds de concours, fiche valorisation des espaces publics,
- soit un total de 36 283,75 €.

Il est proposé au Conseil :

- d'attribuer un fonds de concours de 36 283,75 € à la commune de Castres au titre de la subvention « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », de l'abondement de la Communauté d'agglomération et du fonds de concours, fiche valorisation des espaces publics ;
- d'autoriser le Président à effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 2016/150 susvisée.

La Commission « Cadre de vie - Développement durable », dans sa séance du lundi 5 décembre 2016, a émis un avis favorable.

La Commission « Cohésion territoriale - Politiques contractuelles », dans sa séance du lundi 5 décembre 2016, a émis un avis favorable.

Le Conseil de la Communauté,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- attribue un fonds de concours de 36 283,75 € à la commune de Castres au titre de la subvention « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », de l'abondement de la Communauté d'agglomération et du fonds de concours, fiche valorisation des espaces publics ;
- autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Dit que les crédits correspondant au financement de la dépense sont inscrits au budget principal 2016, Chapitre 204, Compte 2041412, Opération 33, Gestionnaire FIN.

Fait et délibéré à Castres, le 12 décembre 2016

Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal BUGIS

